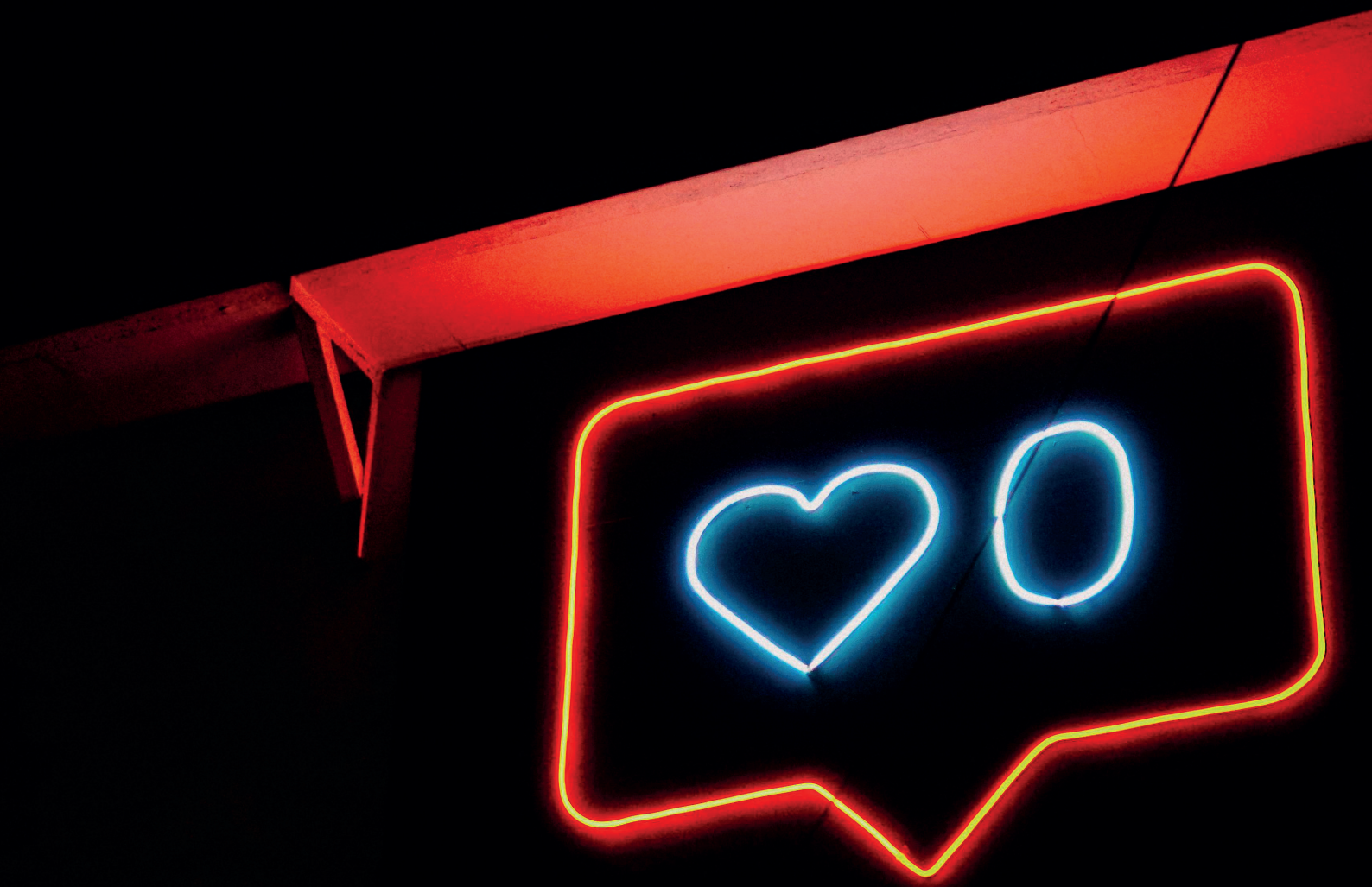




Cyberharcèlement

Constats de terrain et urgences

d'action - 6 novembre 2025 / Journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire

En septembre 2025, la RTBF a pris contact avec notre équipe autour de la question suivante :

« On associe souvent le harcèlement au cyberharcèlement. Chez les plus jeunes (1^{re}, 2^e, 3^e primaire), cela se produit avant tout dans la cour de récréation ou constatez-vous que même les plus petits sont confrontés au cyberharcèlement de plus en plus tôt ? »

À l'occasion de cette journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire ce 6 novembre 2025, nous souhaitons partager notre réponse collective, issue de nos observations de terrain.

À travers cet éclairage, nous tenons à mettre en évidence plusieurs constats qui, selon nous, doivent aujourd'hui interpeller les pouvoirs publics, les équipes éducatives et le grand public dans son ensemble. Ces constats reflètent à la fois les réalités vécues par les jeunes, les défis rencontrés par les écoles et les urgences d'action auxquelles le secteur associatif est confronté.

Premier constat : une augmentation des demandes depuis le confinement

Pour vous dresser le cadre de notre travail de terrain, chez Jeune Et Citoyen, nous intervenons principalement sur la thématique du cyberharcèlement auprès des jeunes de l'enseignement secondaire. Depuis le confinement, nous constatons une augmentation significative d'interventions de notre équipe par le biais du nombre de demandes réalisées sur l'année. Cet élément constitue pour nous l'unique indicateur d'évaluation car nous ne sommes pas un centre de recherche.

Nous constatons que les écoles perçoivent le risque grandissant et souhaitent sensibiliser leurs élèves de plus en plus tôt, dès les premières années du secondaire mais aussi parfois dès la première primaire, voire, plus rarement, dès la maternelle.

L'isolement lié à la pandémie a accéléré le recours aux réseaux sociaux comme principal vecteur de lien entre jeunes, renforçant leur rôle central dans leur vie quotidienne. Leur temps libre pour penser, interroger, manifester, se construire... est grignoté aujourd'hui de plus en plus par « le scrolling abusif » de contenus sur les réseaux sociaux. Cette réalité alimente la volonté des directions et enseignant-es de s'armer face aux risques de cyberharcèlement, en multipliant les demandes d'interventions et de dispositifs de prévention.

Deuxième constat : des écoles et des directions démunies

Malgré une offre associative diversifiée et de grande qualité, beaucoup d'écoles se sentent encore dépassées et deux réalités coexistent :

- Certaines directions s'engagent et mettent en place des actions concrètes et régulières pour leurs élèves ;
- D'autres, malheureusement, continuent de minimiser ou d'étouffer encore les situations de harcèlement au lieu de les affronter. Dans

certains cas, le cyberharcèlement et le harcèlement scolaire sont perçus comme des phénomènes extérieurs à l'école, ce qui conduit à sous-estimer leurs impacts directs sur la vie scolaire, le climat de classe et le bien-être des élèves.

Troisième constat : un secteur associatif insuffisamment entendu

Notre secteur associatif, qui joue pourtant un rôle essentiel dans la prévention et la sensibilisation au cyberharcèlement, se heurte aussi à plusieurs difficultés. Les alertes de terrain adressées régulièrement aux pouvoirs publics peinent encore trop souvent à trouver une oreille attentive. Le manque d'écoute et de reconnaissance institutionnelle limite notre capacité d'action et retarde la mise en place de réponses adaptées aux réalités vécues par les jeunes.

Faute de moyens humains et financiers suffisants, de nombreuses associations se retrouvent dans l'impossibilité de répondre à toutes les demandes ou de déployer leurs actions de manière régulière et durable. Ce déficit de soutien crée un décalage préoccupant entre les attentes exprimées par les établissements scolaires et les ressources dont dispose réellement le secteur associatif pour y répondre.

À cela s'ajoute un manque criant de données chiffrées fiables et actualisées. En l'absence de statistiques précises, les interventions et les constats reposent principalement sur des observations empiriques et des retours d'expérience, ce qui complique l'adaptation des dispositifs à l'évolution rapide du phénomène.

Enfin, chaque acteur·rice du secteur aborde le cyberharcèlement avec sa propre méthodologie et ses outils. Cette diversité constitue une richesse, mais faute d'un cadre reconnu et soutenu par les pouvoirs publics, le secteur peine à porter une parole claire, cohérente et audible.

Il est dès lors urgent que les autorités reconnaissent et valorisent pleinement l'expertise issue du terrain. Un soutien accru, notamment par des moyens financiers renforcés, permettrait aux associations spécialisées de jouer pleinement leur rôle, en donnant des outils concrets aux écoles pour agir efficacement et en offrant un accompagnement adapté aux jeunes face à une problématique qui prend de plus en plus d'ampleur.

Ce soutien permettrait également aux structures pour lesquelles le cyberharcèlement n'est pas la mission principale de se former, de se spécialiser davantage et ainsi d'élargir leur champ d'expertise.

Quatrième constat : les réseaux sociaux et la question de la régulation

Au-delà des murs de l'école, le cyberharcèlement est le symptôme d'un espace numérique où la liberté d'expression demeure insuffisamment encadrée. L'idée selon laquelle « tout peut être dit ou fait » derrière un écran reste trop largement répandue, rendant les jeunes particulièrement vulnérables.

Les plateformes, pour leur part, ne mettent pas en place de barrières efficaces. Les algorithmes ne tiennent pas compte de l'âge réel des enfants, exposant ainsi les plus jeunes à des contenus inadaptés, parfois violents, haineux ou à caractère sexuel.

Dans l'éventualité où les plateformes tiennent compte de l'âge réel des enfants, il a déjà été démontré que les barrières sont faciles à contourner pour n'importe qui, que l'on soit enfants, jeunes ou adultes. L'opacité du fonctionnement des algorithmes est cependant bien réelle. Pour appuyer ce constat, nous vous renvoyons pour exemple l'enquête réalisée par la RTBF le 12 septembre 2025 intitulée « *Sur TikTok, le masculinisme à portée de scroll : jusqu'où l'algorithme peut-il emmener les ados ?* ».

Les conséquences de cette absence de régulation peuvent être dramatiques. L'affaire récente de Jean Pormanove, dont le décès a été diffusé en direct sur la plateforme Flickr, illustre la gravité de la situation. De même, quelques années plus tôt, la diffusion de l'exécution de Saddam Hussein avait conduit des enfants, en divers pays, à reproduire ce qu'ils avaient vu, avec des accidents mortels à la clé.

Ces exemples montrent à quel point l'exposition à des contenus violents ou choquants peut entraîner des répercussions directes dans la vie des jeunes.

A cela, s'ajoute la montée des discours de haine, racistes, homophobes, sexistes, liés à la montée de l'extrême droite par leur présence sur les réseaux sociaux accentue cette vulnérabilité. En corrélation, l'accès de plus en plus précoce aux smartphones crée un effet de miroir : ce que les enfants voient en ligne est souvent rejoué dans la cour de récréation.

En pleine construction identitaire, ils imitent, testent et reproduisent ces comportements sans toujours en comprendre les conséquences. Les risques de voir apparaître, dès le primaire, des comportements violents et des situations de harcèlement scolaire aggravées par les dynamiques en ligne sont donc bien réels.

Face à ces réalités, des urgences

1. Lutter contre la montée de l'extrême droite et des discours de haine : les contenus racistes, homophobes, sexistes ou liés à la montée de l'extrême droite circulent de plus en plus sur les réseaux sociaux et peuvent influencer très tôt les jeunes. **Il est urgent de développer des actions** éducatives et préventives pour sensibiliser les enfants, mais aussi les adolescent·es, **aux dangers de ces idéologies et aux mécanismes de diffusion de la haine en ligne**, afin de protéger leur construction identitaire et leur capacité à vivre ensemble dans le respect des autres.

2. Sensibiliser à tous les niveaux, même les parents : il est indispensable de continuer à sensibiliser les enfants aux valeurs de respect, de bienveillance et de responsabilité. Mais il est indispensable d'accompagner les parents, qui retrouvent démunis face à des outils

et à des plateformes qu'ils ne maîtrisent pas eux-mêmes, tandis que leurs enfants y évoluent quotidiennement. **Il est urgent d'investir dans des dispositifs** de prévention et de formation à destination des familles.

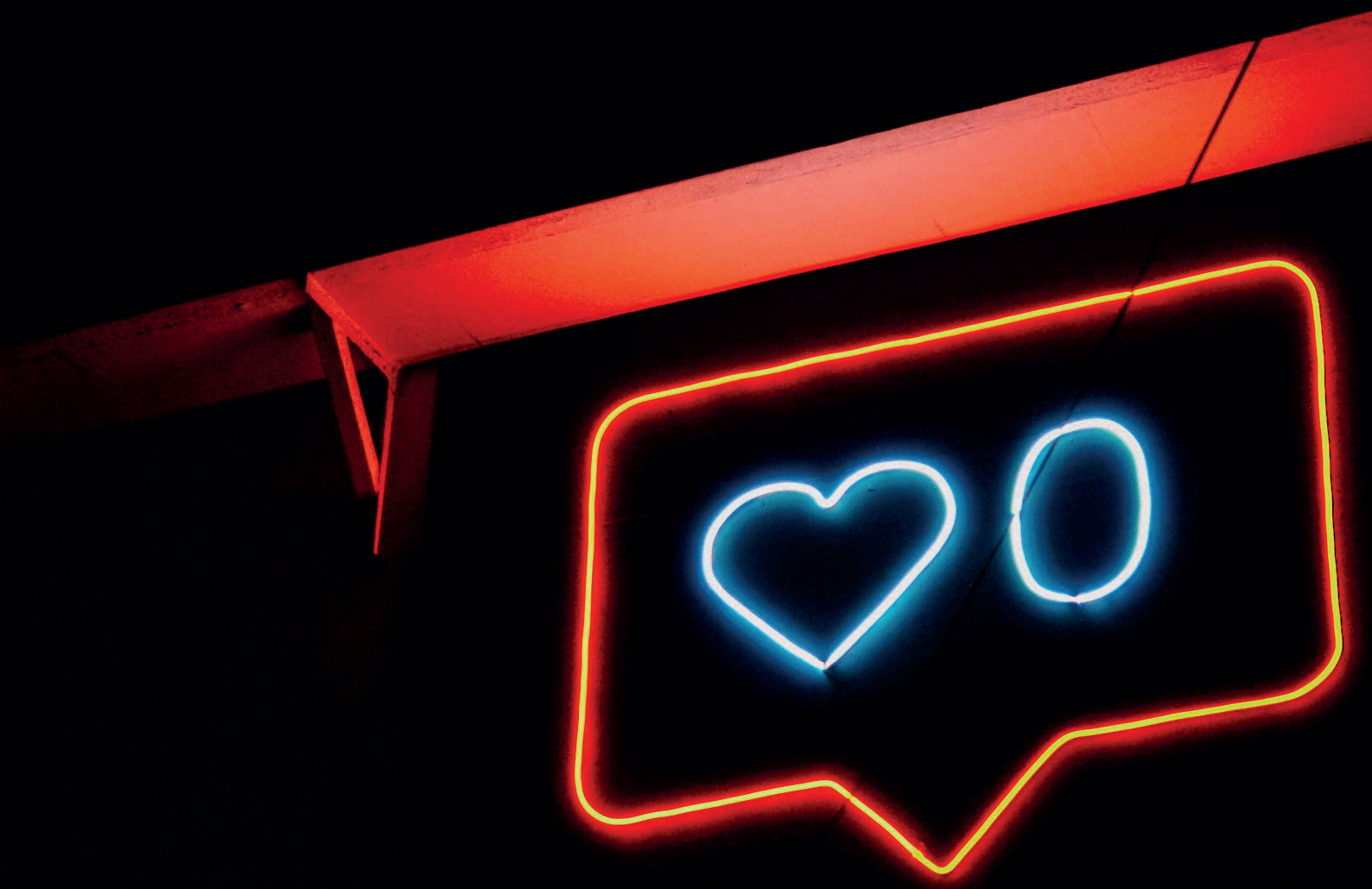
3. Produire et partager des données fiables : nous plaçons pour la collecte rapide de données chiffrées, régulièrement mises à jour. Les associations comme la nôtre pourraient ainsi adapter leurs actions avec précision et rester au plus près des besoins réels des jeunes. **Il est urgent de calibrer efficacement nos actions** par le biais de l'obtention de ces données et de reconnaître ainsi l'ampleur du problème, de le rendre visible et de donner à la société les outils nécessaires.

4. Renforcer le contrôle et la régulation des réseaux sociaux : les plateformes doivent être responsables de la protection des mineur-es et être tenues responsables en cas de manquement. **Il est urgent d'imposer un cadre légal beaucoup plus strict.** Les plateformes doivent être rendues juridiquement responsables en cas de manquement à la protection des mineur-es, et sanctionnées de manière dissuasive lorsque leurs algorithmes mettent en danger les utilisateurs. Parallèlement, il est essentiel de promouvoir et de soutenir davantage les initiatives existantes qui proposent des alternatives plus sûres : applications de sensibilisation, outils de contrôle et réseaux sociaux alternatifs qui mettent en place de véritables garde-fous. Ces initiatives doivent être rendues visibles et accessibles au plus grand nombre, car elles montrent qu'un autre internet est possible, au service de la jeunesse et non à ses dépens.

En résumé

Même si un cyberharcèlement massif dès la 1^{re} primaire n'est pas constaté, les signaux d'alerte sont clairs. L'accès précoce aux réseaux sociaux, combiné au manque de régulation, à la banalisation des discours de haine en ligne et hors ligne, crée un terrain propice à l'émergence du cyberharcèlement.

Pour Jeune Et Citoyen, **il est impératif** que les écoles, les associations, les familles et les pouvoirs publics travaillent ensemble afin d'anticiper et d'accompagner ces situations, plutôt que de les subir.



Crédits

Contenu par : Jeune Et Citoyen
Date de publication : 2025
Mise en page : Jeune Et Citoyen ASBL
Photo : Libre d'utilisation / Pexels
Contacts : info@jecasbl.be / www.jecasbl.be